

## **BGer 5A\_427/2018 vom 2. Juli 2018**

Bundesgericht, 2018-07-02, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_5A\\_427\\_2018](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_427_2018)

FR: TF 5A\_427/2018 du 2 juillet 2018

IT: TF 5A\_427/2018 del 2 luglio 2018

### **Erwägungen**

#### **E. 1**

Dans le cadre d'une procédure de plainte selon l' art. 17 LP contre un avis de l'Office des poursuites du district de Nyon, A.\_\_\_\_\_ a requis, le 19 février 2018, le bénéfice de l'assistance judiciaire. Cette requête a été rejetée le 6 mars 2018 par la Présidente du Tribunal civil de l'arrondissement de La Côte. Statuant le 11 avril 2018, la Cour des poursuites et faillites du Tribunal cantonal du canton de Vaud (autorité cantonale supérieure de surveillance) a rejeté le recours de l'intéressé et confirmé la décision attaquée (ch. I et II).

#### **E. 2**

Par acte daté du 14 mai 2018, A.\_\_\_\_\_ exerce un recours en matière " de droit civil " ainsi qu'un "

recours constitutionnel subsidiaire " au Tribunal fédéral; il conclut à l'octroi de l'assistance judiciaire dans le cadre de la procédure de plainte et sollicite le bénéfice de l'assistance judiciaire (limitée aux frais) pour la procédure de recours fédérale. Par écriture séparée du 16 mai 2018, il a requis l'effet suspensif.

La Présidente du Tribunal d'arrondissement a renoncé à se déterminer sur la requête d'effet suspensif, alors que l'autorité précédente conclut à son rejet.

#### **E. 3**

La décision attaquée est en principe susceptible de recours en matière civile ( art. 72 al. 2 let. a LTF ). Ce recours étant recevable sans égard à la valeur litigieuse ( art. 74 al. 2 let. c LTF ), le recours constitutionnel subsidiaire n'entre pas en considération ( art. 113 LTF ).

#### **E. 4.1**

Selon l' art. 100 al. 2 let. a LTF , le recours contre une décision doit être déposé devant le Tribunal fédéral dans les dix jours qui suivent la notification de l'expédition complète.

En vertu de l' art. 48 al. 1 LTF , les mémoires doivent être remis au plus tard le dernier jour du délai, soit au Tribunal fédéral soit, à l'attention de ce dernier, à La Poste Suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse. Hormis celui du Liechtenstein, les offices postaux étrangers ne sont pas assimilés à un bureau de poste suisse, en sorte que la remise d'un acte à un tel office n'équivaut pas à la remise à un bureau de poste suisse; pour que le délai soit sauvegardé dans cette hypothèse, il faut que le pli contenant l'écriture arrive le dernier jour du délai au plus tard au Greffe du Tribunal fédéral ou que la Poste Suisse en prenne possession avant l'expiration du délai (arrêt 4A\_468/2013 du 21 octobre 2013 consid. 3.1; FRÉSARD,

in : Commentaire de la LTF, 2e éd., 2014, n° 11 ad art. 48 LTF , avec les arrêts cités; pour l' art. 143 al. 1 CPC : arrêt 5D\_193/2015 du 28 février 2016 consid. 2.2).

#### **E. 4.2**

En l'occurrence, le recours apparaît tardif au regard des principes qui précèdent.

En adoptant le mode de computation le plus favorable au recourant, le pli contenant la décision attaquée a été distribué le

2 mai 2018 , si bien que le délai de recours expirait le

14 mai 2018 , ce qu'admet d'ailleurs expressément l'intéressé. Or, il ressort du suivi des envois de la Poste française (

RK389312380FR ) que le recours a été déposé en France le dernier jour du délai (

i.c. à Divonne les Bains) et pris en charge par la Poste Suisse le

16 mai 2018 , c'est-à-dire après l'expiration du délai de recours.

#### **E. 5**

Vu ce qui précède, le recours constitutionnel subsidiaire et le recours en matière civile sont irrecevables ( art. 108 al. 1 let. a LTF ). Comme les conclusions du recourant étaient d'emblée vouées à l'échec, il y a lieu de rejeter sa demande d'assistance judiciaire ( art. 64 al. 1 LTF ) et de mettre à sa charge les frais de l'instance fédérale ( art. 66 al. 1 LTF ).

Le présent arrêt rend sans objet la requête d'effet suspensif.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.